

## Règlements généraux – Enduro 200 – Le Speedway

*Les officiels de l'autodrome ont comme objectif la sécurité de nos pilotes tout en ouvrant nos portes aux plus grands nombres d'amateurs possibles à très faible coût. Chaque année, des mesures en vue d'accroître la sécurité des pilotes sont prises en considération de ne pas ajouter de facteur monétaire dans nos changements. Voir Règlements des voitures pour en savoir plus sur les exigences sur les voitures.*

### **G1. Drogues et Alcool**

- **G1.1** Le pilote ne doit pas être sous l'influence de drogues ou d'alcool. Dans le cas contraire, celui-ci sera disqualifié. Des tests aléatoires peuvent être effectués.

### **G2. Réunion des pilotes**

- **G2.1** Le pit-meeting est obligatoire pour tous les pilotes.

### **G3. Procédures de courses**

- **G3.1** Tout occupant qui sortira de sa voiture sur la piste, même lors d'un drapeau rouge, sera automatiquement disqualifié. Seul un danger imminent, comme un feu ou à la demande du responsable des premiers soins et/ou du pompier en place, peut constituer une exception.
- **G3.2** Lors d'un drapeau rouge, tous les véhicules doivent s'immobiliser immédiatement et ne plus se déplacer tant que le vert n'est pas donné (y compris pour rentrer au puits). Le déplacement est autorisé uniquement pour faire place aux véhicules de piste (remorques et tracteurs). Aucune personne ne doit se rendre sur la piste autre que le personnel de l'autodrome.
- **G3.3** Tout occupant de véhicules doit avoir le bracelet l'autorisant à être en piste. Le pilote est responsable que son passager ait signé la décharge. Un seul passager est autorisé par véhicule. La banquette arrière est interdite.
- **G3.4** Tout geste ou conduite jugée dangereuse sera passible d'un drapeau noir pour la présente épreuve. Si la disqualification est appliquée en fin d'épreuve, la sanction pourra être appliquée au segment suivant. Il est de la responsabilité des occupants d'être attentifs au signaleur.
- **G3.5** Toutes réparations de véhicules doivent être effectuées à votre emplacement dans les puits. Elles ne doivent pas s'effectuer à l'entrée des puits ou en bordure de la piste.
- **G3.6** Le respect des autres participants et surtout des officiels et bénévoles est primordial. Les officiels sont humains et appliquent de leur mieux chaque règlement dans le but d'avoir un événement sécuritaire pour tous. Il est possible d'avoir une discussion polie et respectueuse avec le directeur de course lorsqu'il vous en donne l'accord entre les 50 tours, personne ne doit tenter de le déranger pendant la course.

- **G3.7** Le pilote est responsable des membres de son équipe. Si un membre connu d'une équipe doit être sanctionné, il pourrait voir attribuer la sanction à l'équipe au complet, ce qui inclut une suspension ou un bannissement. Ceci a pour but d'éliminer la vengeance par un intermédiaire.

#### **G4. Départ**

- **G4.1** La grille est déterminée de façon : « premier arrivé sur la piste. » dans le but de sauver du temps.
- **G4.2** Le départ se fera de façon arrêté.

#### **G5. Inscriptions**

- **G5.1** Le pilote doit être inscrit avant le pit-meeting pour participer à la première épreuve. Il doit remplir la feuille d'inscription, payer le montant d'inscription, laisser 20.00\$ en garantie pour la location du transpondeur pour la durée de l'épreuve et retourner le transpondeur en échange du 20.00\$ en garantie à la fin du programme. Si un passager prend place dans le véhicule, il devra remplir une feuille d'inscription et un bracelet de passager lui sera remis. Aucun frais ne sera chargé pour le passager.
- **G5.2** Le pilote doit être âgé de 13 ans ou plus à la date de l'enduro et avoir un parent ou tuteur légal pour signer l'autorisation. Nous nous réservons le droit de vérifier l'âge de tout jeune pilote.

#### **G6. Responsabilité**

- **G6.1** Le fait de ne pas connaître un règlement ne justifiera pas une raison valable de l'enfreindre. Les officiels se réservent le droit de changer ou d'ajouter un règlement à n'importe quel moment qui semble adapté.